

## Trouver des images et des vidéos utilisables légalement

Pour mes devoirs et exposés, je peux avoir besoin d'utiliser des images (photographies, cartes, affiches, manuscrits, **croquis** ...) et des vidéos (**films, clips, conférences...**) pour illustrer mon propos. Pour les trouver, il existe des banques d'images et de vidéos. Je dois toujours veiller à respecter le droit d'auteur.



### 1/ Quelques notions de droit

Toute œuvre (texte, image, vidéo) est protégée jusqu'à 70 ans après le décès de son auteur, cela veut dire qu'on ne peut pas l'utiliser sans autorisation.

Il existe une **exception pédagogique**, qui permet aux enseignant.es et étudiant.es de présenter jusqu'à 20 images protégées par travail (un cours, un exposé, un mémoire) sans demander d'autorisation à l'auteur ou à ses ayants-droit. Le document peut être visible dans la salle de cours, sur Moodle ou sur l'Intranet de Lyon 2. Il ne peut pas être diffusé sur Internet.

Pour les **vidéos**, un accord ministériel permet d'utiliser 6 minutes maximum, dans la limite de **10% de la durée** totale de l'œuvre (pour une vidéo de deux minutes, cela limite l'extrait à... 12 secondes !). Intranet et Moodle autorisés, pas de diffusion sur Internet.

- Respect du droit d'auteur : dans tous les cas, même si l'image peut être utilisée, je dois toujours citer **à minima le nom de l'auteur**, mais aussi le titre de l'œuvre, la date de l'œuvre (si possible), la source (site sur lequel l'image a été trouvée). Si possible, j'indique la licence d'utilisation (domaine public, Creative Commons, droits réservés, etc).

### 2/ Trouver des images

- **ArtStor** est une banque d'images à laquelle est abonnée la bibliothèque de Lyon 2.

Elle contient plus de 2 millions d'images dans le domaine des arts, de l'architecture, des sciences humaines et des sciences. Les images proviennent des collections de musées, de bibliothèques et d'archives du monde entier.

Ouvrir ArtStor : [bu.univ-lyon2.fr](http://bu.univ-lyon2.fr) > Bibliothèque électronique > Dérouler la page jusqu'à « Liste alphabétique »



Les images sont utilisables en cours ou pour mes devoirs. Elles sont diffusables sur Moodle et Intranet Lyon2, mais attention : la diffusion Internet est interdite !

Rappel : l'accès abonné ne fonctionne qu'à partir de la page [bu.univ-lyon2.fr](http://bu.univ-lyon2.fr). C'est la même chose pour toutes les bases Lyon 2, je ne suis pas reconnu si je passe directement par l'interface de la base.

- **Gallica** (en accès libre, <https://gallica.bnf.fr>)

Gallica est une base patrimoniale proposant les collections numérisées de la Bibliothèque Nationale de France (BnF) et d'une cinquantaine de bibliothèques **partenaires**. Elle donne accès à plus de 2 millions de documents numérisés, souvent rares et anciens. Elle est donc très utile pour les étudiants en SHS, et particulièrement pour les étudiants en histoire et histoire de l'art.

Je dois toutefois veiller à respecter le droit d'auteur. Les images dites de « domaine public » peuvent être utilisées librement à condition de citer leur auteur et de ne pas les modifier. Dans Gallica, la notice descriptive précise si l'image est passée dans le domaine public ou si elle est encore protégée.

- **Europeana** (en accès libre, [www.europeana.eu](http://www.europeana.eu))

**Europeana** est une plateforme financée par l'**Union Européenne** et par les **ministères de la Culture des états membres**, son ambition est de promouvoir le patrimoine culturel et scientifique européen.

Elle regroupe environ 58 millions d'œuvres d'art, objets, livres, vidéos et sons numérisés en provenance de toute l'Europe. Comme dans Gallica, il est précisé pour chaque image si elle peut être utilisée librement, ou s'il y a des conditions à respecter.

- **Flickr** (en accès libre, [www.flickr.com](http://www.flickr.com))

Flickr est un réseau social de partage d'images et de vidéos. Il héberge plusieurs milliards de photos sous licences d'utilisation diverses, et notamment sous licences libres Creative Commons.

Les licences libres, permettent d'utiliser, étudier, diffuser ou modifier une œuvre dans un cadre souvent plus souple que le droit d'auteur classique. Il existe plusieurs types de licences libres mais les plus couramment utilisées sont les **Licences Creatives Commons (CC)**. Leur principe est que l'auteur définit au préalable un cadre d'utilisation de son œuvre.

- **Visual Hunt** (en accès libre, <https://visualhunt.com>)

Visual Hunt est un moteur de recherche de photos « gratuites ». Parmi les 350 millions de photos référencées, 62000 sont dans le domaine public, on peut les utiliser librement. Pour les autres photographies, il faut vérifier les conditions d'utilisation.

### 3/ Trouver des vidéos

- **Canal U** (en accès libre, <https://canal-u.tv>)

La webTV Canal U propose plus de 15 000 ressources audiovisuelles, dont de très nombreuses conférences en sciences, économie, psychologie... Cette plateforme à vocation pédagogique est pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. C'est une source d'information validée, à privilégier. Les vidéos sont librement utilisables en cours, mais on ne peut pas les rediffuser sur Internet.

- **L'INA** (accès libre, <https://www.ina.fr>)

L'Institut national de l'audiovisuel a pour mission d'archiver les productions audiovisuelles françaises. Il restaure et valorise les archives de la radio et de la télévision françaises, soit plus de 70 ans de programmes radio et 60 ans de télévision.

Son site ina.fr permet de visionner plus de 5 millions d'heures de radio et de télévision. Tous les droits sont réservés, on ne peut donc pas rediffuser les vidéos pendant les cours sans accord ; la diffusion peut être payante (abonnements et vente à la demande).